

## Compte rendu de l'Assemblée Générale 2012

Écrit par JFT

Dimanche, 04 Novembre 2012 19:53 - Mis à jour Dimanche, 04 Novembre 2012 19:57

---

Vendredi 14 octobre à l'issue d'une courte répétition, l'Harmonie de Trévoux a tenu son assemblée générale annuelle.

L'Harmonie de Trévoux est un orchestre d'instruments à vent de 50 musiciens. Ses musiciens gèrent une École de musique permettant d'assurer à la fois un renouvellement de ses membres, une mixité générationnelle et de pérenniser la pratique musicale amateur sur le territoire de Saône Vallée.



L'association compte cette année 50 membres et propose des activités de formation musicale et de musique d'ensemble à 176 élèves. L'équipe pédagogique, animée par Jean-Yves Bernardin, comprend 11 professeurs expérimentés. L'activité de l'association représente annuellement 3200 heures de musique, 35 répétitions d'harmonie, sept ensembles instrumentaux répétant hebdomadairement, cinq concerts, six auditions...

La stabilité de l'effectif de l'École de musique de Trévoux est encourageant alors que nombre de structures voisines constatent des baisses de fréquentation du fait que "société actuelle se tourne de plus en plus vers des plaisirs immédiats qui demandent peu d'efforts et de

persévérance”.

Lors de son exposé sur les activités de la saison dernière, Pascal Deleens, président de l'association, a félicité l'équipe pédagogique pour les excellents résultats obtenus aux examens départementaux. Il a aussi souligné que la musique d'ensemble était un moteur de motivation pour les jeunes musiciens. Pour preuve, les élèves, notamment parmi les pianistes et les guitaristes, ne participant pas régulièrement à des ensembles instrumentaux se démobilisent rapidement dans leur apprentissage. La satisfaction pour l'avenir de l'Harmonie est de constater que 73 élèves pratiquent régulièrement la musique d'ensemble. Point remarquable aussi; lors de la fête de la musique, des enfants ont découvert la pratique musicale en rencontrant les orchestres des jeunes et des juniors. Suite à cette découverte, ils se sont inscrits cette année pour l'apprentissage d'un instrument.

Le président a aussi détaillé le projet d'association proposé à la CCSV et les priorités de développement de l'association qui en découle: - La rencontre de nouveaux publics et la participation de l'Harmonie aux Contrats Éducatifs Locaux. - L'ouverture de nouvelles classes d'instrument, le violon cette année. - L'accès de l'École de musique à de nouveaux élèves et notamment à un public porteur de handicap. - La création d'un conseil d'école permettant de fluidifier les échanges avec la CCSV et avec les élèves sur les projets de l'École de musique. - Les contacts avec des musiciens professionnels au travers d'Éolia.

Julien Decher, trésorier de l'association, a ensuite présenté les comptes de l'association. Pour un budget annuel de 144 000 €, les comptes sont justes à l'équilibre. Les charges de salariales représentent 90 % des charges de l'association. Les recettes proviennent majoritairement du produit des inscriptions à l'École de musique, et des subventions de la CCSV et du conseil général de l'Ain. Le produit des concerts et des prestations de l'orchestre de rue “Vaga'band” contribue au fonctionnement de l'Harmonie. L'aide de la CCSV associée à une revalorisation maîtrisée des frais d'inscription ont permis l'année dernière de passer le cap de la mise en place de la nouvelle convention collective des métiers de l'animation. La gestion est très stricte, et demande beaucoup d'attention pour éviter tout risque de dérives.

L'ensemble des sociétaires a donné quitus au président et aux membres du bureau pour le bilan moral et financier de l'association ainsi que pour le projet d'association. Céline Bondin, Jean-Luc Mouchon, J-François Thivillon, Baptiste Molard, Émilien Juliau, ont été élus ou réélus lors du renouvellement partiel du conseil d'administration.

## Compte rendu de l'Assemblée Générale 2012

Écrit par JFT

Dimanche, 04 Novembre 2012 19:53 - Mis à jour Dimanche, 04 Novembre 2012 19:57

---

Pour terminer cette assemblée générale, le président confirme la disponibilité, le vendredi soir, de la nouvelle salle de répétition dans le futur pavillon des arts. La prochaine saison commencera par le déménagement de l'Harmonie et de l'École de musique. En conclusion, il a demandé aux sociétaires de "Communiquer et faire connaître l'Harmonie, d'encourager les jeunes à apprendre l'art musical, de recruter de nouveaux musiciens".



{jcomments on}